

Le livre des cimetières du Québec

Jean Simard et François Brault, *Cimetières — Patrimoine pour les vivants*, Québec, Les Éditions GID, 2008, 451 p. ISBN 9782922668414

Madeleine Lassère

Volume 7, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038340ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038340ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Lassère, M. (2009). Le livre des cimetières du Québec / Jean Simard et François Brault, *Cimetières — Patrimoine pour les vivants*, Québec, Les Éditions GID, 2008, 451 p. ISBN 9782922668414. *Rabaska*, 7, 104–109.
<https://doi.org/10.7202/038340ar>

Le livre des cimetières du Québec

MADELEINE LASSÈRE

Université Michel-de-Montaigne, Bordeaux

Pour avoir rédigé, il y a quelques années, un ouvrage de synthèse (*Villes et cimetières en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1997), j'ai accepté avec enthousiasme la recension du gros (450 pages) et beau (iconographie exceptionnelle) livre collectif consacré aux cimetières du Québec, l'ethnologue Jean Simard en assumant la responsabilité et le photographe François Brault en assurant l'illustration pour l'essentiel.

Présenter le livre de l'extérieur s'impose d'emblée tant l'œil est attiré, séduit, comblé et tant l'on éprouve de plaisir à palper et à tourner des pages glacées d'une qualité remarquable.

Quatre grands chapitres regroupent les articles de fond de onze auteurs et traitent de sujets variés relevant de l'Histoire, de la Gestion de l'espace, de l'Ethnographie, des Mentalités, de la Symbolique, etc. Ces quatre divisions ont chacune un titre donnant le thème principal : « Aux origines des cimetières du Québec », « Mourir dans la tradition », « Un espace sacré en devenir profane », « L'objet funéraire et son langage ».

Entre les chapitres et les articles s'intercalent une dizaine de cahiers thématiques (comme, par exemple, « Rites funéraires chez les Amérindiens de la forêt boréale ») ou de simples encarts mettant en lumière un cas particulier, un récit ou des poèmes (exemple : « La tombe du matelot anglais »). Pour animer le livre et le rendre plus somptueux encore, le parti a été pris d'imprimer ces suppléments sur des pages de couleur. Si l'esthétique y gagne souvent (« Le cimetière *ad sanctos* de Saint-Roch-des-Aulnaies » est présenté, par exemple, à l'aide de mauves et de bleus tout à fait bienvenus), la lecture des textes est parfois contrariée par des contrastes insuffisants, ce que l'on peut regretter. C'est principalement le cas dans le choix du vert tendre qui s'avère décevant : l'œil peine à déchiffrer les textes de « La fête macabre » ou « Les derniers moments de Cartier ». Dommage ! Ce simple bémol n'enlève rien à une mise en page recherchée, exigeante où le souci se manifeste de mettre en valeur les nombreux documents insérés : cartes, plans, croquis, dessins gravés et, enfin, les admirables photographies de François Brault qui sont pour le livre sa « lumière des yeux ». À noter que chaque

étude est accompagnée de notes, de bibliographies, voire de renvois (ce qui est nouveau et précieux dans ce genre d'ouvrages) à des sites électroniques.

* * *

« *Aux origines des cimetières du Québec* »

Sollicité par une illustration surabondante, le curieux peut entrer aisément dans les textes. Dans le premier chapitre, Lorraine Guay réunit trois articles pour expliquer l'histoire des cimetières du Québec avec une mention particulière pour les cimetières marins du Saint-Laurent, le golfe et l'embouchure du fleuve s'étant révélés des lieux très dangereux pour la navigation en raison des multiples îles, îlots et récifs qui les encomrent. Le parallèle est souvent fait avec l'Occident chrétien, notamment avec la France mais, au-delà des points communs comme les préoccupations hygiénistes, la gestion de l'espace dévolu aux morts, le casse-tête du déménagement des anciens cimetières et de l'installation de nouveaux lieux d'inhumation, etc., le contexte institutionnel est très différent d'un côté et de l'autre de l'Atlantique et la chronologie décalée. En France, l'interdiction d'enterrer dans les églises remonte à l'ordonnance royale de 1776 : Louis XVI y dénonçait la pratique des inhumations dans les églises et recommandait d'éloigner les cimetières des lieux habités, dispositions au demeurant peu suivies d'effets. La Révolution précipita l'évolution des mentalités en bouleversant le statut des cimetières : de paroissiaux, terres d'Église, ils devinrent en 1791 communaux et lieux publics. Subsistèrent, il est vrai, dans quelques grandes villes, et de manière très exceptionnelle, des cimetières privés protestants ou juifs. Enfin, le décret de 1804 fixa durablement les règles à observer en matière d'inhumations (des fosses individuelles ; des secteurs confessionnels séparés) et d'installation des cimetières (sur des points hauts, à l'écart des habitations et à l'abri des vents dominants). Pendant tout le XIX^e siècle, entre le Concordat (1801) et la loi de laïcisation (1881), la règle en France fut celle d'un cimetière communal unique, catholique, soumis à une double tutelle civile et religieuse. Au Québec, les cimetières furent généralement des réalisations privées, souvent multiconfessionnelles. À partir de la loi de laïcisation, le cimetière communal français cessa d'être un lieu religieux. Dans les esprits, les choses sont moins claires, le cimetière restant un lieu chargé de sens, voire de sacré. Si l'on peut ensevelir, dès la fin du XIX^e, côte à côte, un libre penseur, un protestant ou un catholique, la demande se précise actuellement dans les cimetières communaux, de la part des musulmans, d'obtenir des carrés confessionnels particuliers... Cette demande fait débat entre les tenants d'une laïcité rigoureuse et ceux d'une laïcité proche de la tolérance, débat hors de

propos au Québec où la laïcité n'a pas droit de cité, débat au demeurant sans portée en raison de la montée d'une double indifférence envers la religion et envers la terre des morts.

Dans son premier article, Lorraine Guay explique qu'il y a eu successivement le culte des martyrs et des saints, puis le culte des morts à l'époque des cimetières romantiques et enfin, à l'heure actuelle, le culte des vivants déchargés du souci de leurs morts. La formule, très synthétique, est à nuancer car le culte des morts au XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e fut souvent aussi celui des vivants. Dans les cimetières français on gravait fréquemment au fronton des chapelles funéraires : « Famille X ». Toute une famille s'établissait au cimetière, en solidarité avec ses défunts. C'est cette solidarité qui vole en éclats au début du XXI^e, en France comme au Québec : les vivants s'éloignent des morts au sens propre comme au sens figuré, les cimetières sont désertés.

« Mourir dans la tradition »

Le deuxième volet, intitulé « Mourir dans la tradition », éclaire différents aspects des pratiques funéraires anciennes, importées de la vieille Europe, mais adaptées à un nouveau pays et notamment à ses contraintes climatiques. Quand la terre est gelée, explique Serge Gagnon, il faut bien recourir aux charniers temporaires, charniers très impopulaires autrefois en raison des risques réels ou fantasmés de vols de cadavres pour dissection : « le retour des oies blanches au printemps est annonciateur de la corvée d'enterrement qui consiste à vider les chapelles servant de charniers et à transporter les morts de l'hiver dans leur dernière demeure ». L'auteur détaille le cérémonial funéraire traditionnel à la campagne comme en ville et souligne l'inquiétude des prêtres en cas de mort soudaine : le défunt était-il en règle avec l'Église ? Pouvait-il être enterré en terre bénite ou devait-il être refoulé avec les réprouvés, « les marginaux du champ des morts » dont la liste était longue : les juifs, les hérétiques, les excommuniés, les suicidés, les pécheurs publics, etc., avec le cas particulier et douloureux des enfants morts sans baptême et donc porteurs du péché originel. Ces enfants ne pouvaient bénéficier d'une inhumation chrétienne au risque de « polluer » l'ensemble du cimetière. Les parents désespérés firent le succès en France des « sanctuaires à répit » du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e. Dans ces sanctuaires, le plus souvent dédiés à la Vierge, on exposait le corps nu de l'enfant juste après son décès, on pria et on guettait le moindre signe d'un bref retour à la vie, d'un « répit » miraculeux pour vite, vite, avant la mort déclarée, donner le baptême, sésame du salut éternel. On dénombre en France plus de deux cents sanctuaires de ce type. Serge Gagnon ne donne aucune indication semblable pour le Québec.

Y avait-il des sanctuaires à répit comme en Europe ou quelque autre coutume adaptée aux enfants morts sans baptême ? La question mérite d'être posée.

Pierrette Maurais s'attache ensuite à faire connaître le cimetière « ad sanctos » (sous le chœur de l'église, au plus près des reliques des saints) de l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, pratique qui, au Québec, pouvait avoir l'avantage de régler la question des inhumations hivernales, mais qui avait surtout une signification religieuse. Être enterré au plus près du lieu où l'on célèbre la messe était un rare privilège, sauf à Saint-Roch-des-Aulnaies où, dans le sous-sol de l'église, 232 personnes furent inhumées de 1852 à 1902. L'espace y était assez vaste pour accueillir six tombeaux de prêtres et de médecins, dûment entourés de clôtures, et de nombreuses tombes identifiées par des stèles de marbre et de bois ou de simples croix de bois, pour la plupart très travaillées. On a pu restaurer là un véritable trésor d'ébénisterie locale sorti de l'oubli en 2002.

Marthe Taillon consacre enfin une étude à l'art des corbillards hippomobiles adoptés au Québec sensiblement plus tôt qu'en France en raison des distances. Les corbillards sont conçus pour être adaptés aux conditions climatiques (hautes roues l'été, patins l'hiver), à l'âge des défunts (noir pour les adultes, blanc pour les enfants) et aux différentes conditions sociales. Il y avait dans les corbillards, du plus simple au plus luxueux, trois catégories différentes. Le corbillard de première classe de Trois-Rivières, par son ornementation symbolique exubérante, est devenu une pièce de musée : anges, guirlandes, faux croisées et une femme appuyée sur « le registre du bien et du mal » représentant la justice divine. En France, dans l'iconographie ou la statuaire, c'est souvent l'archange saint Michel, chargé de la pesée des âmes, qui incarne cette justice. Symbole différent pour une même croyance : celle du Jugement dernier.

« Un espace sacré en devenir profane »

La troisième partie, « Un espace sacré en devenir profane », fait une large place au texte ethnographique et sociologique de Fleur Ferry, synthèse d'un récent mémoire de maîtrise en géographie. L'auteur, après avoir défini un échantillon de cimetières ruraux/urbains dans un « corridor » Québec – Lévis, s'attache à la localisation de ces cimetières et à leur organisation interne. De la localisation, elle tire une typologie : cimetières intégrés (avec église), cimetières écartés, cimetières isolés et, dans l'organisation interne du territoire des morts, elle tente d'analyser la répartition des groupes ethno-religieux et sociaux. Dans les deux cas, Fleur Ferry fait la part belle aux mentalités, parfois avec pertinence (la contagion catholiques – protestants), parfois de manière plus contestable : les considérations autour du couple peur/pouvoir sont peu

convaincantes, car elles négligent les contraintes urbanistiques ou administratives. Ces dernières sont très prégnantes en France : il y a les hommes et il y a la loi. Au Québec, les cimetières, espaces privés, sont-ils à l'abri de tout règlement d'urbanisme ?

Toute typologie est difficile à établir en matière de cimetières, tant ces espaces chargés de représentations mentales et d'usages se prêtent mal à une approche scientifique. Cela rend inopérants les pourcentages, les statistiques avancées. C'est encore plus vrai quand on étudie les monuments funéraires et leur symbolique. Fleur Ferry en est d'ailleurs consciente : « La lecture sociale du paysage est difficile dans la mesure où l'importance du monument à l'heure actuelle ne dépend pas forcément du statut social. » Cela se vérifie dans les cimetières français où des chapelles spectaculaires sont édifiées depuis une dizaine d'années par « les gens du voyage ».

Les remarques sur le glissement de la symbolique religieuse à une symbolique profane ont, en revanche, tout leur intérêt (avec une réserve dubitative pour l'allégorie du chêne et du roseau !). Redonner du sens à la mort pour redonner du sens à la vie est une idée forte.

Cela explique le cri d'alarme de Bernard Genest en faveur du patrimoine funéraire à une époque où le développement de la crémation « démontre un profond changement d'attitude de l'homme face à la mort ». Bernard Genest présente le *Macro-inventaire* des années 1970, fonds documentaire de première importance à consulter et à réactualiser pour un état des lieux des cimetières du Québec. Cet état des lieux est la première étape d'une redécouverte et d'une préservation du patrimoine funéraire alors que l'on a pu écrire : « Les cimetières s'en vont chez le Diable » (*Le Devoir*, 17 juillet 2007). Pour illustrer cette notion de patrimoine funéraire, Bernard Genest et René Bouchard présentent la « Grammaire décorative des croix de fer artisanales » du cimetière paroissial de Saint-Rémi-de-Napierville en insistant, photos et croquis à l'appui, sur la finesse de leur exécution et la richesse de leurs motifs. Dans un cahier thématique, René Bouchard évoque le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* créé en 2005 et dresse la liste de 50 cimetières protégés du Québec avec statut municipal ou national. Cinq d'entre eux, parmi les plus anciens ou les plus remarquables à un titre quelconque, ont même un statut fédéral comme le cimetière Notre-Dame-des-Neiges de Montréal ou le cimetière juif de Québec : Beth Israël Ohev Sholom.

« *L'objet funéraire et son langage* »

La dernière partie, centrée pour l'essentiel sur le travail de Thérèse Labbé, a une problématique plus esthétique : « *L'objet funéraire et son langage* ». L'auteur, prenant comme champ d'études le cimetière Belmont (Québec)

inauguré en 1859, détaille les monuments, croix, sculptures funéraires de ce cimetière et fait un relevé d'épithètes pour illustrer différentes conceptions de la mort : mort mystique, mort empirique (le qualificatif semble mal choisi), mort tragique, mort héroïque, mort élogieuse, mort métaphorique, mort familiale, mort sans artifices... Cette typologie liée aux épithètes est quelque peu contestable, car on peut très bien, dans le même discours gravé, juxtaposer renseignements d'état civil, éloges, extraits de psaumes... Peut-être aurait-il été plus pertinent de distinguer pour les épithètes trois fonctions principales :

- les épithètes peuvent avoir valeur documentaire en fournissant nombre de renseignements biographiques (des archives à ciel ouvert)
- les épithètes peuvent être des cris de souffrance et d'amour ou de prières (cimetières, lieux d'émotion, de recueillement)
- les épithètes – derniers messages, visant à faire des cimetières des lieux de communication entre les morts et les vivants.

L'étude de la sculpture funéraire fait une place attendue, comme dans les cimetières européens d'origine catholique, à la croix (symbole de résurrection, donc d'espérance), à la Vierge, aux pleureuses, aux anges... La mort, elle-même, est presque toujours évoquée par un symbole qui filtre la terrible réalité : sablier, flambeaux, colonne ou chaîne brisée, couronne, urne, etc. Une allégorie dure de la mort est rarissime dans les cimetières. Aussi aurait-il été intéressant d'étudier de plus près (et avec illustration) « l'enfant à la tête de mort » (cimetière Mount Hermon). Le monument Catherineau, au cimetière de la Chartreuse à Bordeaux, est considéré comme exceptionnel, car surmonté d'une faucheuse impressionnante, drapée et coiffée d'un linceul. Il n'existe rien de tel apparemment au Québec.

Le livre s'achève par une évocation très intéressante, signée Jean-Yves Bronze, de l'Hôpital général de Québec et du cimetière de la guerre de Sept Ans (1756-1763), lieux chargés d'histoire et de souvenirs (mausolée de Montcalm).

Revient enfin à Jean Simard le soin de clore ce dossier volumineux en affirmant que « le cimetière est un patrimoine vivant ».

* * *

Au total, un livre très dense, très riche, à prendre et à reprendre comme un outil de référence. Le résultat de ce magnifique travail d'équipe n'échappe pas aux faiblesses inhérentes à tout ouvrage collectif : ruptures de tons, redites (par exemple sur l'organisation des cimetières ou la statuaire), mais c'est le prix à payer pour la multiplicité des approches qui se rejoignent et se complètent. Signalons encore l'abondance et la richesse de l'illustration (ce qui fait regretter d'autant plus l'absence de « l'enfant à la tête de mort »). Les cimetières du Québec ont désormais leur livre.